

MARSEILLE VEUT EN FINIR AVEC LES AFFICHAGES PUBLICITAIRES GÉANTS

Ariane Pollaert et Pauline Boutin

Le 10/05/2022 à 11:43

Un nouveau règlement local va diminuer la publicité dans le centre-ville et sur le littoral. La ville de Marseille veut notamment interdire les panneaux géants et les publicités numériques.

L'affichage publicitaire géant sera interdit dès cet été à Marseille. La mairie va adopter un nouveau règlement local de publicité qui va réduire drastiquement la publicité dans le centre-ville et sur le littoral. L'adjointe chargée de l'urbanisme, Mathilde Chaboche veut diminuer la taille des affichages publicitaires et leur nombre dans le centre-ville.

L'élue veut notamment s'attaquer aux publicités géantes comme sur l'emblématique "mur de Zidane". Longtemps restée mythique après la coupe du monde 1998, la publicité d'un équipementier sportif avait affiché le visage du champion sur un mur de 13 mètres. Aujourd'hui, les publicités n'ont plus rien à voir avec Zidane et continuent de s'afficher sur ce grand mur, mais plus pour longtemps.

"La publicité c'est de la pollution"

Le règlement local de publicité qui entrera en vigueur dès cet été avec un délai d'application de deux ans "va interdire les très grands formats dans toute la ville", explique à BFM Marseille Provence Mathilde Chaboche.

"La publicité c'est de la pollution dans un paysage urbain. On a la chance d'avoir une ville magnifique il faut qu'on la préserve, il faut qu'on la soigne. Limiter la publicité c'est une façon de limiter ce patrimoine et ce paysage", ajoute l'élue.

Dans le viseur également, les publicités proches des bâtiments historiques. La nouvelle règle interdira les annonces dans un rayon de 300 à 500 mètres autour des sites historiques. Et réduire la taille des panneaux dans le centre-ville, notamment ceux qui mesurent 3 mètres sur 4. La Ville veut également bannir les panneaux numériques "pour réduire la consommation d'énergie".

"Je pense que c'est une bonne initiative de la ville, ça permet de redonner toute la beauté au paysage et d'éviter une surconsommation", explique une passante sur la corniche.

Pourtant pour l'association Paysage de France, la mairie ne va pas assez loin. "Ce règlement est d'une complexité extrême. Il comporte un nombre de zones considérable, on se noie dans ce projet. Comment voulez-vous que les citoyens s'y retrouvent ?" interroge Pierre-Jean Delahousse, porte-parole de l'association.

Concernant le "mur Zidane", un projet artistique ou un mur végétal pourrait voir le jour. La ville prévoit une consultation de quartier.

Ariane Pollaert et Pauline Boutin